



ASSOCIATION
POUR LA PROMOTION SOCIALE
DES AVEUGLES ET AUTRES
HANDICAPÉS

Pôle
Formation
Insertion
ESRP

DISPOSITIF TRANSITION JEUNES

Le dispositif **Transition Jeunes** a pour but d'accompagner des jeunes en situation de handicap dans la transition vers la vie active en proposant un accompagnement global par projet.

Transition Jeunes se veut un espace ressource où vivre des expériences en lien avec ses centres d'intérêts afin de faire émerger un projet professionnel.

L'autodétermination et l'autonomie des jeunes sont favorisées par l'équipe pluridisciplinaire dans une démarche formative et éducative, dans un environnement bienveillant et non jugeant.



A qui s'adresse **Transition Jeunes** ?

Ce dispositif est destiné aux jeunes à partir de 16 ans en situation de handicap (tout type de handicap), en recherche d'une orientation professionnelle et d'un accompagnement spécifique dans un groupe à effectif réduit.

Le dispositif doit permettre au jeune :

- ▶ d'élaborer un projet professionnel en adéquation avec ses centres d'intérêts, ses capacités et ses besoins, en s'appuyant sur les conseils d'une chargée d'insertion,
- ▶ de sécuriser son projet d'insertion professionnelle en participant à des ateliers éducatifs en lien avec son autonomie, sa compréhension de son environnement et de sa mobilisation en tant qu'acteur de son parcours,
- ▶ de faire une remise à niveau des savoirs fondamentaux pour consolider et développer ses compétences,
- ▶ de bénéficier d'un accompagnement médico-psycho-social adapté et individualisé afin de mieux se connaître, connaître son handicap et connaître les outils de compensation.

MOYENS MIS EN OEUVRE

L'accompagnement est mis en place par une équipe pluridisciplinaire (facilitateurs d'apprentissages, assistant social, psychologue, ergothérapeute, éducateurs, chargé d'insertion, animateur sportif, psychomotricien, médecin).

30 heures de formation par semaine réparties en 3 grands axes :

- ▶ Des **ateliers sur la construction du projet professionnel** avec une chargée d'insertion (remobilisation des potentiels, appropriation des différentes étapes de construction du projet, connaissance de soi, savoirs être et savoirs faire ...). La mise en place de stages, d'immersions et d'enquêtes métiers afin d'élaborer le projet professionnel basé sur des expériences pratiques.
- ▶ Des **ateliers autour des savoirs fondamentaux** avec des facilitateurs d'apprentissages (français, maths, bureautique, culture générale et vie citoyenne). Des temps formatifs non en cours théoriques mais comme des activités organisées autour des apprentissages.

► Des **ateliers éducatifs** avec des éducateurs pour travailler sur la confiance et l'estime de soi, l'apprentissage à la gestion d'un budget, les habilités sociales ainsi que sur la santé, la prévention et l'hygiène corporelle et alimentaire.

L'emploi du temps est adapté et individualisé en fonction des besoins et capacités de chacun : parcours à temps partiel, possibilité de faire des immersions un jour ou deux par semaine ...

Accompagnement de 10 mois avec un parcours débutant en septembre.

Une co-référence pédagogique / éducative permet de répondre au plus près des besoins des jeunes, que ce soit en termes d'adaptation des apprentissages, des outils d'accès à l'emploi ou tout autre besoin d'accompagnement.

Le développement d'un réseau partenarial sur le territoire permet de diversifier les propositions d'accompagnements et de proposer une ouverture en dehors de l'établissement.

MODALITÉS

Transition
Jeunes

Conventionnement possible avec l'établissement ou la structure accompagnant le jeune pour découvrir et tester.

Possibilité de faire une **visite**, une immersion et un pré-accueil en amont.

Admission : faire une demande d'orientation professionnelle en ESRP/ESPO auprès de la MDPH.

Rémunération : les jeunes inscrits sur le dispositif ont le statut de stagiaire de la Formation professionnelle. Le Conseil Régional verse une rémunération au jeune dès l'admission sur le dispositif.

Lieu de formation : site de l'ESRP de l'APSAH à Aix sur vienne. Une navette est mise en place entre l'établissement et Limoges (plusieurs arrêts dans la ville).

Un hébergement gratuit est possible au sein de l'internat de l'ESRP situé sur le même site.

Restauration sur place (prix du repas au 1er janvier 2024 : 4,15€)

Catherine BUISSON

Cadre référente de la plateforme de services orientation/inclusion

Tél : 05 55 70 23 84 / 07 88 42 82 34

Courriel : cbuisson@apsah.asso.fr

ESRP DE L'APSAH

Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle

17 route de Rignac – 87700 Aix sur Vienne

Mail : esrp@apsah.asso.fr

Tél : 05 55 70 23 84



<http://www.apsah.asso.fr>

 <https://www.facebook.com/apsahasso>

 <https://www.linkedin.com/company/apsahasso>

 <https://x.com/apsahasso>